

CHIRURGIE DE L'AMPUTATION DES MEMBRES INFÉRIERS

Des réponses à vos questions



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Introduction

Ce document est destiné à vous guider dans les différentes étapes du traitement : intervention chirurgicale, rééducation, sortie de l'hôpital. N'hésitez pas à partager les questions, impressions ou émotions que peut susciter la lecture de ce livret.

Votre équipe soignante

L'équipe de soins, à votre disposition tout au long de l'hospitalisation, est composée de spécialistes qui se concertent pour vous proposer les soins répondant au mieux à votre situation :

- ▶ un chirurgien orthopédiste
- ▶ des infirmiers et des aides soignants
- ▶ des infirmiers spécialisés (image corporelle...)
- ▶ un physiothérapeute
- ▶ un prothésiste
- ▶ un ergothérapeute
- ▶ un assistant social
- ▶ un psychiatre.



Qu'est-ce qu'une amputation ?

Une amputation est une opération chirurgicale qui consiste à enlever une partie de membre. L'indication médicale est posée lorsque la région touchée ne peut pas être conservée. Les causes sont :

▶ Les maladies :

- L'insuffisance artérielle des membres inférieurs : les artères de gros et moyen calibre sont rétrécies ou bouchées. Il n'y a alors plus suffisamment de sang et d'oxygène qui parviennent à l'extrémité du membre. Le diabète, le tabagisme et l'hypertension artérielle en sont les principales raisons.
- Certaines infections graves touchant l'os et les tissus mous.

▶ Les accidents :

- De la route, du travail, domestiques...

L'amputation est rarement une urgence sauf en cas d'infection non contrôlable ou dans certains types de traumatisme.

L'équipe soignante vous explique la raison de l'amputation de façon à vous aider à prendre cette décision. Elle vous laissera le temps nécessaire pour que vous puissiez y réfléchir.

Comment est déterminé le niveau d'amputation ?

L'équipe discute avec vous du niveau de votre amputation, sauf si elle est effectuée en urgence. Elle dépend de plusieurs éléments :

- ▶ de la qualité de vos artères. En effet, si le sang n'arrive pas correctement jusqu'au niveau d'amputation décidé, la cicatrisation ne se fera pas
- ▶ de la sévérité de votre infection, de l'importance de la destruction des tissus
- ▶ de votre autonomie avant l'amputation et de vos capacités futures à utiliser une prothèse.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Des brochures sur l'anesthésie existent, n'hésitez pas à les demander au personnel soignant ou consultez-les sur www.hug-ge.ch/informations-sante

L'amputation améliore votre état général et votre qualité de vie à long terme. La réadaptation qui suit l'intervention vous aide à retrouver la meilleure autonomie possible.

Examens spécifiques

En plus de la prise de sang et de la radiographie, d'autres examens sont pratiqués :

- ▶ Un bilan angiologique. L'objectif est de déterminer l'oxygénation de votre peau (au moyen de petites ventouses appliquées sur la peau), et donc les possibilités de cicatrisation. Il est indolore et dure environ trente minutes.
- ▶ Un examen détaillé des vaisseaux sanguins (scanner, IRM) qui permet de visualiser l'état des artères.

Comment se déroule l'intervention chirurgicale ?

Avant l'intervention, une consultation avec l'anesthésiste est organisée. Il vous propose le type d'anesthésie le mieux adapté à votre situation, en fonction de votre état de santé, du niveau d'amputation et de vos souhaits. Le chirurgien vous explique le déroulement de l'intervention juste avant l'amputation. N'hésitez pas à lui poser vos questions ou lui confier vos craintes.

Par mesure de sécurité, le chirurgien signe le membre atteint afin de garantir l'exactitude du côté à opérer.

Le jour de l'opération, votre identité, votre dossier ainsi que le côté à opérer sont vérifiés à plusieurs reprises avant votre départ pour le bloc opératoire. La durée de l'intervention varie selon le niveau d'amputation.

Après avoir enlevé la partie atteinte de votre membre, le chirurgien utilise les muscles et la peau afin de former votre moignon (nom donné au membre résiduel après amputation).



INFO

Pour votre sécurité, vous serez amené(e) à décliner plusieurs fois votre identité au cours de votre séjour.

L'intervention dure en général entre 1h30 et 2h.

Après l'intervention, vous resterez quelques heures en salle de réveil où vos proches peuvent vous rendre visite avant votre retour dans le service.

Allez-vous avoir mal après l'opération ?

Deux types de douleur peuvent être observés :

- ▶ Des douleurs au niveau du site opéré (douleur du moignon). Elles répondent généralement bien aux antalgiques («antidouleurs») habituels.
- ▶ Des douleurs fantômes générées par les nerfs qui ont été sectionnés (douleurs neurogènes). Elles sont traitées par des médicaments comme les neuroleptiques (médicaments exerçant une action calmante sur le système nerveux). Elles se présentent comme des douleurs réelles qui sont projetées et ressenties dans le membre du corps absent. L'intensité, la fréquence et la durée sont variables d'une personne à l'autre.

Il est important de prendre en charge les deux types de douleur car, non traitées, elles peuvent être responsables de tension musculaire, de perte d'appétit et de déprime. Parlez-en à votre équipe soignante qui peut faire appel à une équipe spécialisée si besoin.

Les massages peuvent être bénéfiques lors de sensation douloureuse ou d'inconfort, ainsi que pour le bien-être ressenti (par exemple lors de l'application de votre crème hydratante, comme sur les autres parties de votre corps).

+ INFO

Vous pouvez également avoir des sensations non douloureuses dites « fantômes », comme la sensation d'avoir encore votre membre amputé. Ceci est tout à fait normal et disparaîtra au bout de quelques temps.

Quels sont les soins à apporter ?

Les soins au moignon

Le premier pansement est réalisé 24h après l'opération, puis en général tous les deux jours suivant l'évolution de la cicatrisation. L'ablation des fils de suture a lieu vers le 21^e jour.

Afin de faciliter la cicatrisation, l'équipe soignante met en place plusieurs mesures :

- ▶ position adaptée dans le lit
- ▶ bandage du moignon légèrement compressif dès que possible
- ▶ attelle de positionnement si amputation tibiale
- ▶ arceau dans le lit
- ▶ oxygène (dans le nez avec des lunettes) en continu les premiers jours pour favoriser une meilleure régénération des tissus.



Quand allez-vous débiter votre rééducation ?

Votre rééducation comporte trois étapes : avant l'appareillage, appareillage provisoire, appareillage définitif.

Avant l'appareillage

Dans un premier temps, le bandage du moignon est effectué par un soignant, puis la technique vous est enseignée au cours de votre rééducation. Il est important de bien la maîtriser, puisque vous ferez vous-même le bandage à domicile.

Quand votre moignon est cicatrisé, vous pouvez le nettoyer, au minimum une fois par jour, avec un savon de préférence non parfumé à cause du risque d'allergie. Ensuite, il suffit de rincer abondamment et de sécher soigneusement la peau. Vous pouvez également appliquer une crème hydratante non grasse.

Un physiothérapeute participe à votre rééducation. Dès l'annonce de votre amputation, il vous en explique les différentes étapes. Puis il vous propose une série d'exercices visant à développer votre aisance lors des transferts de votre lit vers la chaise roulante, nécessaires pendant les premières semaines. Vous entraînez avec lui la force de vos bras ainsi que le membre du côté opposé à l'amputation.



Appareillage provisoire

Pour débuter votre rééducation une première prothèse est réalisée à l'hôpital par le physiothérapeute. Selon l'évolution de votre moignon et l'avis de votre chirurgien, le physiothérapeute met en route la confection de votre première prothèse et vous transmet toutes les informations nécessaires à sa bonne utilisation.

D'autres exercices d'équilibre et de marche vous sont proposés ; ils ont pour objectif de vous aider à retrouver une autonomie optimale.



Appareillage définitif

La meilleure prothèse est toujours celle qui est la mieux adaptée pour vous. Elle dépend de votre niveau d'amputation, de votre âge ou potentiel physique et de vos souhaits d'activité ou de loisirs. Elle est faite sur mesure. Le rôle de votre prothésiste consiste à :

- ▶ vous expliquer les possibilités d'appareillage, vous aider dans vos choix et, si besoin, vous faire essayer certains éléments de votre prothèse, pour trouver le meilleur compromis
- ▶ fabriquer et adapter votre prothèse et ceci régulièrement sur le long terme.

+ INFO

Une prothèse demande un entretien et un nettoyage particuliers. Votre prothésiste vous explique comment les effectuer.

Les démarches administratives pour la prise en charge de votre prothèse définitive sont faites à cette période, en collaboration avec le service social de l'unité.

Reprise de la marche

Combien de temps vous faudra-t-il pour retrouver le maximum de votre potentiel et de confort dans la marche ?

La première année votre moignon va changer de forme et de volume. Pour cette raison, l'équipe medico soignante et le prothésiste vont vous accompagner et vous proposent des visites régulières.

Pendant cette période, vous connaîtrez des jours où tout va bien, moments où vous pourrez imaginer ce que seront vos possibilités dans quelques mois, mais également des moments de grand inconfort, exigeant une réadaptation de votre prothèse. C'est normal : votre membre varie et votre prothèse doit être adaptée pour suivre ces modifications, mais rassurez-vous tout se stabilise rapidement.



Vivre une amputation



INFO

Quels que soient vos sentiments et vos émotions, l'équipe soignante sera à vos côtés pendant toute votre hospitalisation et après votre sortie. N'hésitez pas à lui parler de ce que vous vivez.

Une amputation est dans tous les cas un événement bouleversant. Vous allez peut-être éprouver toutes sortes d'émotions. Il n'existe pas de bonne ou de mauvaise réaction. Cette épreuve est comparable à un processus de deuil, avec des étapes successives, mais pas forcément chronologiques. Aussi, après le choc ressenti par l'annonce de l'amputation, vous pouvez éprouver de la colère, de la révolte, ou bien encore de la tristesse.

Et l'image de votre corps ?

L'image du corps, ou image corporelle, est la représentation mentale que vous avez de votre propre corps. Elle est liée à la perception et aux sentiments que vous éprouvez à l'égard de votre corps, et à l'estime que vous avez de vous-même. Lors d'une amputation, votre image corporelle est modifiée. Ce changement peut être plus ou moins difficile à accepter. Une consultation avec une infirmière spécialisée vous est proposée.

Préparation du retour à domicile

A la fin de votre séjour hospitalier et selon votre degré d'indépendance, le retour à domicile est organisé. Si un complément de rééducation est indiqué, l'équipe soignante étudie avec vous la meilleure solution.

Le rôle de l'ergothérapeute

Un ergothérapeute des HUG intervient pour vous aider à préparer votre sortie et votre retour à la maison. Au cours d'un entretien dans l'unité et d'une visite chez vous en votre compagnie, il effectue un bilan d'indépendance et vous conseille sur les moyens auxiliaires et aménagements de votre lieu de vie qui sont nécessaires à votre autonomie :

- ▶ fauteuil roulant
- ▶ planche de bain
- ▶ pince à long manche, etc.

+ INFO

Pour en savoir plus, nous vous invitons à regarder la vidéo d'information patient « Vivre avec une prothèse » sur www.hug-ge.ch/videos-info-patients

En collaboration avec votre entourage et les autres intervenants du service (physiothérapeute, assistante sociale, infirmière de liaison...), l'ergothérapeute vous accompagne dans les différentes démarches pour vous procurer ce matériel. Vous pouvez aussi vous adresser à l'IMAD ou à une autre organisation de soins et d'aide à domicile (voir page 14) ou auprès de cabinets d'ergothérapie indépendants pour bénéficier des mêmes prestations.

Les autres soutiens

Si une aide à domicile est nécessaire, elle est organisée avec vous à ce moment-là. Selon la complexité des démarches administratives, une assistante sociale et/ou un organisme spécialisé peuvent vous aider.

Un rendez-vous est fixé avec l'équipe (médecin, physiothérapeute, prothésiste) 15 jours après votre sortie de l'hôpital, à la consultation ambulatoire des personnes amputées. Cette structure est à votre disposition pour toute question ou besoin concernant votre amputation et votre appareillage.

Il existe également à Genève une société spécialisée dans l'accompagnement des personnes ayant subi une amputation : CRESAVI (voir en page 16). Selon votre situation, elle peut préparer avec vous un programme sur mesure afin de faciliter votre retour à domicile.

Soins des pieds

Les soins à l'autre pied

Après une amputation, l'autre pied est encore plus précieux et nécessite une surveillance adaptée et régulière, d'autant plus importante si vous avez une maladie diabétique ou artérielle. Au moindre doute, vous devez consulter votre médecin traitant sans attendre.

Un enseignement pratique et une documentation vous sont proposés avant votre départ à la maison, ainsi que des conseils pour votre chaussage.

Prenez soin de vos pieds

Chez une personne diabétique, la moindre blessure peut avoir des conséquences sérieuses. En effet, la cicatrisation est plus longue et le risque infectieux plus important. La sécheresse des pieds, les callosités, les crevasses, les mycoses entre les orteils augmentent le risque de blessures et par conséquent d'infection.

Diminution de la sensibilité

A long terme, en cas d'hyperglycémies régulières, une diminution de la sensibilité à la chaleur et à la douleur s'installe insidieusement. Le risque majeur de cette perte de sensibilité est de vous faire négliger une blessure ou une infection parce que vous ne la sentez pas. Il est donc indispensable de garder des pieds bien propres et secs et de porter des chaussures respectant la forme de vos pieds.

Conseils pour l'hygiène des pieds

Observez et touchez vos pieds matin et soir afin de détecter précocement une blessure. Si besoin, servez-vous d'un miroir et demandez l'aide d'un proche.

Afin de prendre soin de vos pieds et de diminuer le risque de blessures :

- ▶ évitez les bains qui ramollissent et fragilisent la peau
- ▶ préférez la douche, et séchez-vous bien ensuite entre les orteils pour éviter les mycoses
- ▶ renoncez à marcher pieds nus, à couper vos ongles vous-même
- ▶ utilisez une lime à ongles en carton souple
- ▶ servez-vous d'une pierre ponce mouillée pour la corne
- ▶ appliquez des lotions hydratantes.

+ INFO

Si vous êtes diabétique, il est conseillé de se rendre chez un podologue tous les deux mois. En cas de blessure, même minime, consultez rapidement un spécialiste en diabétologie.

Choix des chaussures

Toujours dans le but de minimiser le risque de blessures, privilégiez des chaussures fermées, souples, en matière « respirante », à la bonne pointure et au bout large. Évitez les coutures intérieures et les chaussures ouvertes nus pieds). Passez la main dans vos chaussures pour vous assurer qu'il n'y ait pas de corps étranger. Portez de préférence des chaussettes de couleur claire afin de repérer plus vite un saignement.

Hygiène de vie

L'adoption d'un mode de vie sain et les soins apportés aux membres inférieurs sont des facteurs importants du succès de votre intervention et de la prévention des complications.

Par mode de vie sain, on entend une consommation de tabac ou d'alcool la plus modérée possible, une alimentation équilibrée et une activité physique régulière.

Tabac

Renoncer à fumer favorise la cicatrisation et diminue le risque d'infection de plaie. Si l'arrêt du tabagisme est difficile pour vous, parlez-en à votre médecin et à l'équipe infirmière : l'hôpital dispose en effet d'une infirmière spécialiste clinique en tabacologie et d'une consultation médicale ambulatoire spécialisée.

Alimentation équilibrée

Évitez de prendre du poids et mangez équilibré : moins de graisses, de sucres, d'alcool... vous évitez ainsi l'augmentation des problèmes cardiovasculaires.

Une prise de poids se répercute sur votre moignon et donc sur l'adaptation de votre prothèse et surcharge l'autre pied. Une diététicienne est à votre disposition si vous le souhaitez.

La vie après la sortie de l'hôpital



INFO

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Guide de Genève pour personnes handicapées, Association Handicap Architecture Urbanisme Boulevard Helvétique 27, 1207 Genève
T 022 737 08 08
www.hau-ge.ch

Le fait d'être amputé ne vous empêche pas d'être à nouveau actif, de sortir avec des amis. L'équipe soignante est à votre disposition pour vous accompagner et faciliter la réalisation de vos activités de la vie quotidienne.

Vie quotidienne

Une prothèse vous permet d'accomplir pratiquement toutes les activités de la vie courante. Selon votre degré d'autonomie avec la prothèse, un fauteuil roulant peut faciliter vos déplacements.

Conduite

Selon votre situation, une voiture adaptée ou à embrayage automatique peut être envisagée pour vous permettre de conduire. Il peut être nécessaire de passer un test d'aptitude à la conduite automobile auprès de professionnels agréés. Une liste vous est transmise si besoin.

Activités sportives

La plupart des sports restent plus ou moins accessibles, selon le niveau de l'amputation. Quelques-uns demandent une prothèse spécifique, tel que le jogging, le ski alpin, la plongée...

Vie professionnelle

Des organismes spécialisés dans la réorientation et la réinsertion professionnelle peuvent vous aider.

Soins à domicile

IMAD

Institution genevoise de maintien à domicile 022 420 20 20

GSPASD

Groupement des services privés d'aide et de soins à domicile du canton de Genève

Assistance à domicile 022 340 40 95

Coopérative de Soins Infirmiers 022 420 24 64

Permed 022 332 25 35

Presti-Services 022 300 66 41

Sitex 0848 11 00 00

Téléphones utiles

HUG

Centrale téléphonique (demandez les infirmières de l'unité 5AL)	022 372 33 11
Salle de traitement 5 AL	079 555 33 21
Physiothérapeute unité 5AL	022 372 36 38
Service d'ergothérapie	022 372 36 33
Podologie	022 372 65 98
Infirmier(ère)s spécialistes cliniques :	
- Diabétologie	022 372 61 16
- Soins antalgiques (douleurs)	022 372 99 26
- Image corporelle	079 553 32 99
Service social orthopédie	022 372 78 29
Consultation pied diabétique 2 ^e étage	079 553 27 67

Techniciens orthopédistes

(membres de l'association suisse des techniciens orthopédistes)	
Giglio Partners orthopédie	022 309 48 48
Lenoir orthopédie	022 329 69 29
Robert orthopédie	022 340 45 45

Bottiers orthopédistes

Ortho chaussures	022 309 48 49
Magada	022 328 11 84
Faur	022 321 69 70

Location et vente de matériel

MediPhy SA	022 781 00 66
Médical Shop	022 781 20 00
Sodimed	021 311 06 86



INFO

Association de Défense et d'Etudes des
Personnes Amputées
Place Peragut 38, F-69160 Tassin La Demi-Lune
www.adepa.fr



INFO

N°CRESAVI
Rue Barthélémy-
Menn 4
1205 Genève
T 079 903 93 77

Association
Ananteo
Rue de Rive 16
1204 Genève
T 079 903 93 77
ananteo@gmail.com
info@ananteo.ch

Services sociaux

Pro Senectute	022 807 05 65
Pro Infirmis	022 737 08 08
Fondation Foyer-Handicap	022 309 11 88
Hospice général	022 420 52 00
Bureau central d'aide sociale (conseils sur l'assurance-maladie)	022 310 20 55

Assurances

OCAS office cantonal des assurances sociales (AI et AVS)	022 327 27 27
Service des prestations complémentaires (SPC)	022 546 16 00
Service de l'assurance-maladie	022 546 19 00
SUVA	022 707 84 04

Transports

Fondation AGIR	022 328 03 93
Transport handicap (personne en fauteuil roulant uniquement)	022 794 52 52 / 079 449 19 06
Aloha transport	079 321 12 21
Mobile en ville	079 381 38 11
Maiandi Cap	022 361 21 51
Tansmed	079 321 08 93
Aide en gare Cornavin	022 732 00 90
Aide en gare Cointrin	022 798 18 60
Mobilité pour tous (TPG)	022 328 11 11
Macaron handicapé: brigade du trafic	022 427 52 30
Transformation voiture, garage Bouchardy	022 794 46 58

Loisirs et sports

Club en fauteuil roulant (également club d'âinés)	022 346 41 41
Handisport Genève	022 341 43 00

Cette brochure a été élaborée par l'équipe pluridisciplinaire de l'unité 5AL, l'infirmière spécialiste clinique en soins de réadaptation et le Groupe d'information patients et proches (GIPP)